



FIDEF



# Normalisation comptable pour les TPE dans la zone UEMOA

**Atelier 3 – Information financière et comptable pour le  
secteur informel**



**Économie informelle, économie émergente, la profession comptable francophone s'engage**



# Nécessité d'information

## Pourquoi informer ?

- Exonérer une très petite entreprise de la production de comptes pour informer des tiers ne pourrait se justifier que si aucun tiers, à part l'administration fiscale, n'avait d'intérêt légitime à connaître sa situation.
- Ce n'est sûrement pas le cas.
- Il y a des besoins d'information à satisfaire car toute activité économique concerne plusieurs acteurs (Investisseurs, Etat, Banque, Clients, Fournisseurs, Salariés, etc.).



# Outils d'information

## Quel outil d'information ?

- La comptabilité est le support privilégié d'information.

## Qualité de l'information ?

- Une information pertinente, précise et adaptée aux besoins des acteurs. Toutefois, les états financiers ne constituent pas la totalité de l'information financière, même s'ils en forment l'essentiel.
- Ils doivent être complétés par le rapport de gestion qui est une source importante d'information.



# Quelle normalisation comptable pour les SMT ?

## 2 approches ?

- Soit avoir un corps unique de normes applicables à toutes les entreprises et tenir compte de la spécificité du secteur informel ou des TPE pour la production de leurs informations comptables
- Soit construire pour les TPE ou informel, un cadre conceptuel à part et décliner des normes à partir de ce cadre conceptuel. Cette approche conduit à deux modèles comptables nettement différenciés.



# Quelle normalisation comptable pour les SMT ?

## Approche du SYSCOA?

- Le normalisateur de l'UEMOA a retenu la première approche qui maintient un cadre conceptuel unique, des normes uniques et un modèle d'états financiers de base. Le modèle de base est modifié pour tenir compte des facteurs suivants : nombre et qualité des utilisateurs externes de l'information, moyens présumés de l'entreprise qui prépare les comptes.
- Les particularités porteront essentiellement **sur la quantité et le détail d'informations en annexe**
- Le modèle d'états financiers ci-après a été retenu pour les SMT avec une amélioration du contenu du Bilan (en y ajoutant les stocks, les créances et les dettes, les amortissements).
- Le compte de résultat est complété avec les rubriques salaires et loyers.
- Le tableau de variation de l'avoir permet de suivre la formation de l'avoir de l'exploitant



# Bilan SMT

Désignation entité									
Numéro identification									
BILAN SMT AU 31 DECEMBRE N									
ACTIF	Note	EXERCICE au 31/12/ N			EXERCICE AU 31/12/N-1	PASSIF	Note	EXERCICE AU 31/12/N	EXERCICE AU 31/12/N-1
		BRUT	AMORT/ PROV	NET	NET			NET	NET
IMMOBILISATIONS						CAPITAL			
STOCKS ET ENCOURS						RESULTAT			
CLIENTS ET AUTRES CREANCES						FOURNISSEURS ET AUTRES DETTES			
TRESORERIE									
TOTAL GENERAL						TOTAL GENERAL			

**Économie informelle, économie émergente, la profession comptable francophone s'engage**



# Compte de résultat SMT

			ANNEXE 2b
Désignation entité			
Numéro identification			
COMPTE DE RESULTAT SMT DE L'EXERCICE DU 1ER JANVIER N AU 31 DECEMBRE N			
LIBELLES	Note	EXERCICE AU 31/12/N	EXERCICE AU 31/12/N-1
		NET	NET
Ventes de marchandises		+	
Achats de marchandises		-	
- Variation de stocks		+/-	
<b>MARGE BRUTE</b>			
Autres produits		-	
Loyers		-	
Salaires		-	
Autres charges		-	
Impôts sur le résultat		-	
<b>BENEFICE OU PERTE</b>			

**Économie informelle, économie émergente, la profession comptable francophone s'engage**



# Tableau de variation de l'avoir

				ANNEXE 2c
Désignation entité				
Numéro identification				
VARIATION NETTE DE L'AVOIR AU COURS DE L'EXERCICE				
LIBELLES		Note	EXERCICE AU 31/12/N	EXERCICE AU 31/12/N-1
<b>Avoir net début de l'exercice (capital +résultat)</b>			+	
<b>Avoir net fin exercice (capital +résultat)</b>			-	
<b>Augmentation ou diminution de l'Avoir</b>		A		
<b>Provenant de</b>				
	Apport net		+	
	Retrait net		-	
	Résultat de l'exercice		+ou -	
<b>Apport ou prélèvement de l'exploitant</b>		B		
<b>contrôle A=B</b>				





# Annexe états financiers SMT

<b>Désignation entité</b>
<b>Numéro identification</b>
<b>INFORMATIONS OBLIGATOIRES SMT</b>
<b>A - DECLARATION DE CONFORMITE AU SYSCOA</b>
<b>B - REGLES ET METHODES COMPTABLES</b>
<b>C - INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES RELATIVES AU BILAN, AU COMPTE DE RESULTAT ET A L'ETAT DES FLUX DE TRESORERIE</b>



# Notes aux états financiers SMT

Désignation entité	
Numéro identification	
<b>NOTES SMT</b>	
<b>L'entité doit présenter les notes de manière organisée. L'entité doit insérer, pour chaque élément du bilan, du compte de résultat et de l'état des variations des avoirs, une référence croisée vers l'information liée figurant dans les notes.</b>	



# Recommandations

- Ne jamais prendre des mesures de facilitation qui vont dans le sens d'exonérer les TPE à préparer des comptes
- Inciter les TPE à recourir à un [expert-comptable](#) pour faire des économies de temps, d'argent, d'impôt et taxes diverses
- Proposer un système d'allègement des charges sociales et fiscales des TPE et des entreprises de l'informel qui préparent des comptes avec l'assistance d'un expert comptable.



# Conclusion

- Le comportement éthique est primordial de la part des responsables des TPE car aucune norme aussi simple soit elle ne pourra empêcher la non présentation des états financiers par les acteurs de l'informel et les dirigeants des TPE.



**Merci de votre attention**

**Économie informelle, économie émergente, la profession comptable francophone s'engage**